

Communiqué de presse ad hoc
3 juin 2016

Electricité d'Emosson SA : 61^{ème} Assemblée générale

Electricité d'Emosson SA a tenu sa 61^{ème} Assemblée générale ordinaire le 3 juin 2016. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels de l'exercice 2015 ainsi que le rapport de gestion.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 3 juin 2016, les actionnaires d'Electricité d'Emosson SA, soit Alpiq (50%) et EDF (50%), ont approuvé les comptes annuels 2015 ainsi que le rapport de gestion 2015. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

En 2015, le complexe hydroélectrique d'Emosson a produit 964 millions de kWh d'électricité. L'année a été caractérisée par des apports hydrauliques supérieurs à la moyenne décennale (6,7%) et un taux de disponibilité élevé (90,7%).

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

L'Assemblée générale a élu Daniel Koch au Conseil d'administration, en remplacement de Thomas Staffelbach.

Le rapport de gestion 2015 d'Electricité d'Emosson SA est disponible sur ce lien : <http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Alpiq SA – Communications
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.